

Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, comme de nombreux grands itinéraires culturels, connaissent un réel engouement[1]. Même si les motivations pour effectuer de tels voyages sont multiples, la plupart des pèlerins considèrent que la beauté des paysages est l'une des principales. Ainsi, le pèlerin part découvrir ce qu'il y a entre chez lui et Saint-Jacques. Il va voir les mille paysages qui le relient à ce lieu. Il veut s'y frotter, en faire une appréciation personnelle. Malgré cet engouement pour les paysages de Saint-Jacques, les nombreux ouvrages et guides sur le sujet, les photographies personnelles, les carnets de voyage, les sites Internet semblent plus s'intéresser à l'histoire, au patrimoine et aux habitants.

Par ailleurs, les paysages traversés sont la plupart du temps très ordinaires[2]. Ce qui peut paraître comme un paradoxe n'en est, nous semble-t-il, finalement pas un. L'explication se trouverait dans l'expérience spatiale paysagère : « le paysage peut être compris et défini comme l'événement de la rencontre concrète entre l'homme et le monde qui l'entoure. Le paysage est avant tout, en ce cas, une expérience » (Besse 2009). Il ne s'agit pas d'une belle harmonie de formes et de couleurs, c'est bien plus que cela : les paysages sont la marque de notre relation au monde. L'expérience permet d'amplifier cette relation : parcourir des lieux inconnus en marchant longuement offre un nouveau regard, transcende des lieux ordinaires, marque clairement une recherche, le besoin d'une autre relation à l'espace. Se concentrer sur l'esthétique des paysages traversés par les itinéraires jacquaires serait une erreur, car, pour le pèlerin, l'expérience paysagère apporte bien plus que cela : une relation à l'espace qui lui convient, au moins pour un temps. Il semblerait en effet que l'intérêt pour la marche au long court réside en partie dans un contraste avec ce qui est vécu au quotidien : changer de rythme, renouer avec la nature et soi-même, parcourir l'espace autrement (Griselin, Nageleisen et Ormaux 2008, Nageleisen 2012). Comment les itinéraires culturels transcendent-ils les paysages traversés ? « Comment le point de vue qui part du chemin apporte-t-il à la pensée et à l'action sur les paysages ? » (Besse 2009)

La traversée de l'Aubrac[3] au sud du Massif central constitue l'une des étapes importantes et semble concentrer un grand nombre d'aspects paysagers recherchés par les pèlerins. Ce constat incite à une étude plus détaillée de la région qui jouerait alors le rôle de révélateur de ce que l'on peut observer sur l'ensemble de Saint-Jacques. En prenant l'exemple de la traversée de l'Aubrac, nous proposons une analyse visant à mieux comprendre ce que peut apporter l'expérience paysagère. Pourquoi cette partie de l'un des itinéraires de Saint-Jacques est-elle si appréciée ? Quelles en sont les caractéristiques spatiales paysagères ? Il ne s'agit donc pas d'opposer l'Aubrac avec le reste du tracé, mais d'analyser ce qu'il s'y passe pour ensuite vérifier si cela est également observable sur le reste du chemin et de comparer avec l'espace quotidien.

Utiliser des images systématiques et géoréférencées pour étudier les pratiques spatiales des randonneurs/pèlerins.

Ainsi, nous apprenons progressivement que le paysage n'est pas uniquement une représentation mentale ou une œuvre de la culture. Il possède une réalité qui peut faire l'objet des investigations de la science. Plus immédiatement encore, cette réalité paysagère se présente à l'être humain dans une rencontre concrète, diversement modulée dans ses contenus et dans ses formes. (Besse 2009)

Afin d'étudier « cette rencontre concrète », cette dimension objectale du paysage, nous utiliserons un corpus spécifique, où les photographies ont été prises de manière systématique, puis ont été précisément renseignées.

Concrètement, ces photographies ont été prises entre juillet et novembre 1999 dans des conditions réelles de marche sur la portion du chemin de Compostelle la plus fréquentée en France (Le Puy-Roncevaux par le GR 65) et en Espagne (Camino Frances et sa prolongation jusqu'au cap Finisterre). S'y adjoint l'étude du tracé jacquaire « néo-historique » (Cluny-le Puy) et le tronçon reliant la Franche-Comté à Cluny, appartenant depuis 2004 à un nouveau chemin de Compostelle desservant l'est de l'Europe (Strasbourg-Belfort-Cluny) (Griselin et Nageleisen 2002). Les 2100 kilomètres qui constituent ce tracé ont été échantillonnés par quatre photographies prises toutes les 30 minutes de marche (environ tous les deux kilomètres en France et tous les deux kilomètres et demi en Espagne). La première photographie est réalisée dans le sens de la marche, les autres sont effectuées à droite, derrière, à gauche. « Quand je suis en présence d'un paysage je ne suis pas, en réalité, devant lui. Il y a, derrière moi, autour de moi, la présence de tous les horizons. [...] Même si je tourne le dos à la Sainte-Victoire, son signe est là dans ma vision même » (Maldiney 1995). Le tout constitue un corpus de 3776 photographies pour 944 points d'échantillonnage correspondant à 110 jours de marche, dont 124 clichés concernant l'Aubrac (Figure 1).

comparaisons seraient opportunes. Il devient aujourd'hui évident que quelques éléments de compréhension supplémentaires de nos paysages y trouveraient leur place. À notre sens, ce constat exprime bien la très grande richesse des photographies géoréférencées.

Cette méthode comporte quelques défauts, en particulier en ce qui concerne l'échantillonnage et l'enquête. Un défaut important lié à l'échantillonnage est induit par le corpus photographique, qui constitue un instantané fixant le paysage à un moment précis, alors qu'en fonction de la saison, du jour, de l'heure, de la météo, la visibilité peut beaucoup varier[5]. Aussi, en matière de paysage, un échantillonnage peut laisser songeur face à la complexité de ce dernier : il s'agit ici de mieux connaître l'offre paysagère et non pas de faire un inventaire exhaustif.

En ce qui concerne la technique d'enquête, la principale difficulté réside dans l'utilisation d'une grille d'analyse qui suppose de disséquer le paysage, étape après étape, de faire des choix multiples pour être le plus objectif possible, l'analyse de cette grille procède des mêmes principes. Il est aussi nécessaire de souligner que le paysage ne peut pas être limité à la seule modalité visuelle, bien qu'elle joue un rôle considérable : « Les paysages ne sont pas seulement des "vues", mais des rencontres personnelles. Ils ne sont pas simplement vus, mais éprouvés avec tous les sens » (Bender 2002).

Il est donc important de préciser qu'il s'agit non pas d'une étude paysagère générale, mais d'une exploration sur un certain domaine. Ceci afin d'expliquer, à partir de l'exemple de la traversée de l'Aubrac, certaines caractéristiques qui expliquent l'intérêt des pèlerins pour ce secteur. Et plus généralement, afin d'étudier des pratiques spatiales qui peuvent nous aider à mieux saisir les motivations des randonneurs/pèlerins et ainsi permettre une réflexion sur les enjeux spatiaux actuels.

Les paysages spécifiques de l'Aubrac.

« Images d'un dépouillement presque spiritualisé du paysage, qui mêlent indissolublement, à l'usage du promeneur, sentiment d'altitude et sentiment d'élévation » (Gracq 1992). Le GR 65, ce fil ténu plus ou moins tendu à travers l'Aubrac, est, aux dires des pèlerins, un lieu « à découvrir absolument », « une expérience unique », il fait partie des « plus beaux » paysages visibles sur les itinéraires de Saint-Jacques. La comparaison des photographies (et surtout des grilles d'analyse) prises sur ce tronçon avec les autres est édifiante (Figure 2).



Figure 2 : Extrait des photographies utilisées pour l'étude. L'Aubrac : un paysage homogène aux variations multiples. Sources : M. Grieselin (1999-2005).

L'Aubrac est un plateau elliptique de 55 kilomètres de long sur 40 kilomètres de large légèrement ondulé et incliné vers le nord-ouest. Il se situe à une altitude moyenne de 1300 mètres et son point culminant s'élève à 1471 mètres. Le plateau est délimité à l'ouest, au nord et à l'est par une rivière appelée la Truyère et au sud par le Lot. Le plateau s'insère dans un système de moyennes montagnes avec, au nord (35 kilomètres), le Plomb du Cantal et à l'est, les monts de la Margeride.

La traversée de l'Aubrac fait partie de la portion le Puy en Velay-Figeac. Sa notoriété pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un plateau clairement identifiable. Mais en parcourant le GR 65, la découverte se fait progressivement. Il y a préalablement l'ascension des petits sommets du Velay et de la Margeride, d'où l'Aubrac apparaît de loin. Ensuite, après avoir traversé la rivière de la Truyère, la montée sur le plateau se fait progressivement, tout comme la découverte des paysages attendus. Le marcheur passe Aumont sur Aubrac et Chaze de Peyre où la forêt est encore omniprésente. Puis le paysage s'ouvre, plus haut que les alentours. Le marcheur a l'impression d'être sur une île, une île au vent. Viennent alors Finieyrols, Nasbinals et Aubrac avant la descente franche vers St-Chély-d'Aubrac et

Lestrade en direction de Saint-Côme-d'Olt pour découvrir un autre paysage, celui de la vallée du Lot. Au total, une traversée d'une soixantaine de kilomètres qui, souvent, reste dans les mémoires.

Le corpus photographique constitué a rendu possible un travail d'analyse précis qui, dans les années 2000, avait notamment abouti à la constitution d'une typologie paysagère (Griselin, Nageleisen et Ormaux 2002-2008). Cette analyse systématique et objective va permettre ici de comparer la traversée de l'Aubrac avec le reste de Saint-Jacques.

Par rapport à l'ensemble de l'itinéraire, l'Aubrac apparaît nettement plus ouvert[6]. Les grandes étendues visibles ne le sont généralement que dans un ou deux sens, les vues à 360° étant tout de même plus fréquentes qu'ailleurs (Figure 3). Ces vues longues et orientées, souvent en balcon, mais jamais sous forme de corridor, sont liées au relief doux et omniprésent de l'Aubrac. Les vues sur des distances courtes/moyennes sont aussi plus présentes qu'ailleurs. La prairie qui figure sur pratiquement 80 % des clichés est beaucoup plus représentée que sur le reste du parcours. L'habitat rural est un peu moins présent, l'eau et le milieu urbain sont absents des clichés étudiés.

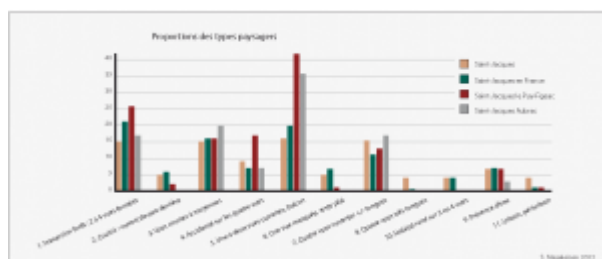


Figure 3 : Comparaison des proportions de chaque type paysager. Sources : Nageleisen (2012).

L'Aubrac est donc un paysage de prairie où la vue peut porter loin, mais ne semble pas du tout monotone, car ne se dévoilant pas facilement ; les légers reliefs permettent un renouvellement et une découverte des lieux au long du parcours. Les comparaisons ont aussi été faites avec la partie française de Saint-Jacques et avec le tronçon Le Puy-Figeac. Seules quelques observations peuvent être faites par rapport à ce dernier : l'Aubrac a moins de vues en balcon et plus de vues à 360°. Il y a aussi nettement moins de forêts et ces dernières se concentrent au nord-est et au sud-ouest (dans les talus). Plus qu'ailleurs, sur l'itinéraire de Saint-Jacques, l'Aubrac concentre des caractéristiques paysagères recherchées par les pèlerins. Elles peuvent faire partie des « canons paysagers habituels »

tels que les lieux ouverts où la vue peut embrasser les alentours grâce à des points hauts[7], la forêt très contenue et l'omniprésence des activités agricoles traditionnelles, un parcours qui se découvre essentiellement sur des chemins[8]. Elles peuvent aussi être moins habituelles et c'est ici le résultat le plus marquant : l'Aubrac présente un agencement de vues à la fois semblables, mais sans cesse renouvelées. Les paysages y sont caractéristiques et très homogènes, mais les formes douces du relief (plus ou moins visibles en fonction des changements de lumière), les buissons, les bosquets, les murgers[9], les blocs erratiques, les fermes jouent le rôle de points de repère dont l'agencement varie au moindre déplacement, recomposant sans cesse l'espace qui se dévoile sous nos yeux. Cette richesse paysagère, induite par des éléments simples mais nombreux, participe fortement aux impressions que laisse l'Aubrac au pèlerin. Il s'agit d'un lieu simple du fait des éléments qui le composent et d'un lieu complexe par leur agencement, un lieu jamais vraiment vide[10].

Enfin, l'Aubrac semble presque dénué de repères temporels contemporains. Il n'y a en effet que très peu de lignes électriques, de pylônes, de maisons actuelles, de routes ou autres infrastructures, de panneaux. Le cas est presque unique sur l'ensemble du corpus photographique et cela correspond aux attentes des pèlerins, qui apprécient une certaine atemporalité des scènes paysagères traversées (Griselin, Nageleisen et Ormaux 2008).

Si les paysages de Saint-Jacques-de-Compostelle se caractérisent essentiellement par leur aspect ordinaire, presque ceux du quotidien, on comprend que la traversée de l'Aubrac est plus spécifique et que les paysages que l'on peut y découvrir sont à l'opposé de ce que l'on peut voir habituellement : paysages métropolisés, résidentialisés, mondialisés... Nous le verrons plus loin, cette particularité vient s'ajouter à l'importance de l'expérience spatiale paysagère essentielle sur l'ensemble de l'itinéraire de Saint-Jacques. « Sur ces hauts plateaux déployés où la pesanteur semble se réduire comme sur une mer de la lune, un vertige horizontal se déclenche en moi [...] m'incite à y courir, à y rouler, à perte de vue, à perdre haleine » (Gracq 1992).

Parcourir l'espace autrement.

Comme nous avons pu le voir plus haut, en traversant l'Aubrac, le pèlerin se déplace d'une extrémité à l'autre dans une entité spatiale bien identifiable. Le mot « traversée » est donc particulièrement adapté. Pour qu'il y ait un sentiment de traversée, il faut un minimum d'échange avec l'espace parcouru. On a pu dire qu'il fallait du temps (Brunet 1998), il faut surtout un contact spatial. Qu'il soit visuel, auditif, olfactif[11], le temps favorisant évidemment cet échange. Il y a alors une relation entre l'observateur et l'espace et en cela la traversée est éminemment paysagère[12]. Les pèlerins partent avec des présupposés, des

représentations imaginaires et vont petit à petit se confronter au réel (déconstruction/reconstruction de l'image paysagère). En marchant, ils pourront s'arrêter pratiquement à tout moment, se retourner, se « froter » au lieu parcouru[13].

La marche[14] permettrait donc en quelque sorte de renouer avec la traversée et les paysages. Par le renouvellement des scènes paysagères[15], les pèlerins sont confrontés à des temporalités multiples : d'abord celles de l'histoire acquise avant de partir (une traversée où l'on pouvait se faire attaquer par des bandits, se perdre dans la tourmente), puis celles des lieux (temporalités géologiques, saisons, ambiances météorologiques...), puis celles du parcours et celles induites par son déplacement (temps du cheminement). Mais aussi par l'état d'esprit qu'induit la marche : « La marche est un processus d'ouverture [...], on s'ouvre au paysage, on s'identifie au paysage : le corps s'y intègre, et l'esprit y respire » (White 2007). Il s'agit d'une relation où le corps joue un rôle fondamental : Jean Christophe Rufin parle d'« une initiation par le corps à un état différent» (2013), et Julien Gracq affirme que

La fatigue agit comme le fixateur sur l'épreuve photographique ; l'esprit, qui perd une à une ses défenses, doucement stupéfié, doucement rompu par le choc du pas monotone, l'esprit bat nu la campagne, s'engoue tout entier d'un rythme qui l'obsède, d'un éclairage qui l'a séduit, du suc inestimable de l'heure qu'il est. (1995)

L'action du corps serait un révélateur. « Dans la marche, au cœur de ma fatigue, je fais apparaître le monde autant que je fais apparaître moi-même, dans un espace poreux et commun qui est l'espace du paysage » (Besse 2009). C'est certainement particulièrement vrai dans le cas de l'Aubrac, où la traversée peut parfois s'avérer relativement difficile[16].

En traversant l'Aubrac, le pèlerin rencontrera des paysages spécifiques et ces derniers seront transfigurés par l'action : l'expérience paysagère combinée à une pratique gestuelle permettra de mieux ressentir les lieux parcourus, de mieux les comprendre, de rendre l'expérience intense[17]. En somme, « l'expérience est hodologique » (Brinckerhoff Jackson 1984) et les conditions induites par la marche au long cours font la richesse de l'expérience paysagère.

À pied, la relation à l'espace n'est plus la même, elle est comme dilatée. Il n'en va pas de même pour tous les moyens de transport.

L'appréciation de l'espace ne se construit pas indépendamment des manières de le parcourir. La saisie sensorielle résulte de la vitesse des déplacements, des fatigues éprouvées, de la plus ou moins grande disponibilité procurée par les conditions matérielles.

On ne perçoit pas le même paysage lorsqu'on circule à pied, en voiture ou en avion. (Corbin 2001)

Le déplacement d'un point A à un point B se fera donc différemment en train, en voiture sur une autoroute ou sur une départementale, en vélo ou à pied : vues latérales et lointaines, vues frontales sans relation avec les alentours, vues multiples (Nageleisen 2007)[18]. Il est donc possible d'affirmer qu'« une technique de transport impose au voyageur des façons de faire, de sentir, de se repérer [...] Qu'elle modèle une approche originale de l'espace traversé, que chaque grande technique porte en soi un "paysage" » (Desportes 2005).

Toutefois, généralement, le mot « traversée » induit une certaine adhérence à l'espace et Roger Brunet (1992) souligne à cet égard que l'on n'emploie guère ce terme en ce qui concerne l'avion, mais par contre qu'il s'agit d'une expression commune à propos du bateau[19]. Ce point semble fondamental pour expliquer l'intérêt que l'on peut porter actuellement aux traversées : la traversée est une manière de parcourir l'espace qui privilégie l'adhérence et constitue ainsi une sorte de contre-pied aux mobilités quotidiennes contemporaines (Figure 4).

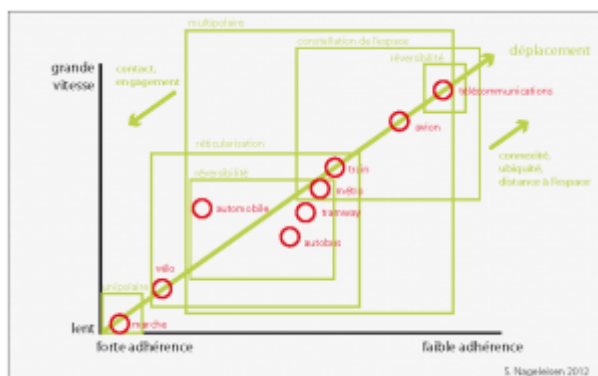


Figure 4 : Mobilités. Sources : Nageleisen (2012).

En traversant l'Aubrac, les pèlerins, en raison de leur lent déplacement, découvrent un espace reformulé et ouvert qu'ils ont le temps et la liberté d'appréhender à leur mesure. Bien que cette traversée constitue une sorte de référence sur les chemins de Saint-Jacques, les photographies ne montrent pas des paysages de catalogues à couper le souffle, mais simplement une terre agricole que l'on ne voit pas ailleurs. En se confrontant à ces espaces, les pèlerins peuvent ainsi découvrir autre chose que les paysages quotidiens sans pour autant rechercher des lieux extraordinaires. Ils peuvent dérouler leur propre histoire, celle

d'une volonté de créer une alchimie paysagère, celle d'une découverte et d'une possible transformation d'un lieu simple, voire ordinaire, en quelque chose d'extraordinaire. Ici dans la relation Homme/espace, l'Homme redevient fondamental, son action et ses impressions sont essentielles. « À la différence d'un chemin de montagne, qui est un itinéraire de nature, le chemin de Compostelle est un itinéraire humain » (Rufin 2013).

En traversant l'Aubrac sur un sentier historique, ils sortent de manière mesurée des sentiers battus et il leur est ainsi plus facile de retracer leur propre histoire[20]. Il s'agit d'un équilibre où les gens cherchent une expérience spatiale différente de celle qu'ils ont l'occasion de vivre quotidiennement, en s'exposant un peu, mais pas trop : « on veut se perdre tout en s'assurant de retrouver son chemin ! » (Maitland 2012). Ces caractéristiques se retrouvent dans d'autres exemples (randonnées urbaines, tourisme de banlieues, etc.).

En prenant le temps, en traversant des lieux différents, en s'exposant un peu, le pèlerin part notamment à la recherche de ce qui manque souvent à l'heure actuelle dans les déplacements : le voyage[21]. Bien que les mobilités quotidiennes nécessaires et répétées ne peuvent avoir la même valeur qu'un pèlerinage effectué une seule fois, sans motivation utilitaire, dans un contexte favorable, il est étonnant de relever à quel point les deux types de déplacements s'opposent dans ce qu'ils ont de plus caractéristique. Ainsi, plutôt qu'un déplacement rapide, le pèlerin fait le choix d'un déplacement lent. Plutôt qu'une lecture de l'espace à plusieurs niveaux d'échelles, il renoue avec une dimension spatiale locale. Plutôt qu'une distance physique sensorielle et intellectuelle avec l'espace traversé, il privilégie le contact, favorise les découvertes de proximité. Plutôt qu'un déplacement anonyme et individualiste, il s'inscrit dans une histoire, fait un parcours chargé de sens, d'échanges, de rencontres[22]. Plutôt qu'un espace multipolaire aux connexions multiples, mais de plus en plus virtuelles, plutôt qu'être partout (ubiquité spatiale), il choisit une direction, un seul parcours.

Une question de rythmes.

L'observateur entre en contact avec ce qui l'entoure en se déplaçant. Ce déplacement induit un rythme qui constitue une des bases de la perception paysagère et en conséquence lie fortement le temps à l'espace. Depuis la révolution des transports du 19^e siècle, la vitesse de déplacement s'est considérablement accélérée, jusqu'au point d'obtenir des signatures paysagères très spécifiques[23]. La vitesse rapproche des paysages habituellement éloignés. Elle met en valeur les transitions longues et les arrière-plans, efface les transitions plus fugaces et les détails, rend moins lisibles les premiers plans. Avec la vitesse, les objets changent rapidement de forme et de taille[24]. Des continuités, des ruptures, des

accélérations, des ralentissements, apparaissent ou disparaissent. Cette approche cinétique peut se révéler rapidement très complexe et, dans le cadre de cet article, l'objectif est d'entrevoir les principaux rythmes paysagers qui caractérisent la traversée à pied de l'Aubrac. L'observation est réalisée à partir de graphiques en barres où chaque caractère paysager analysé est associé à une taille et à une couleur. Afin de permettre la comparaison, six autres secteurs ont été sélectionnés et ont fait l'objet des mêmes traitements (Figure 5).

Au cours de sa traversée de l'Aubrac, le randonneur/pèlerin peut voir six des onze types paysagers identifiés sur l'ensemble de Saint-Jacques[25]. De nombreux autres secteurs comportant le même nombre de kilomètres en enregistrent davantage. Les alentours de Moissac (région Midi-Pyrénées) permettent, par exemple, de voir dix types paysagers. L'Aubrac serait presque au même rang que Burgos (Castille-et-Leon), qui n'en présente que cinq. Pourtant, l'Aubrac est beaucoup plus apprécié ; il semble donc que la diversité paysagère ne soit pas le critère prépondérant et qu'il faut observer l'agencement de ces types paysagers. L'observation du graphique concernant l'Aubrac permet de voir la variété des scènes paysagères au cours du déplacement.



Figure 5 : Exemples de comparaisons des rythmes paysagers. Sources : Nageleisen (2012).

Les autres portions entre le Puy et Figeac sont elles aussi variées, mais comportent tout de même parfois des portions plus longues (entre cinq et dix kilomètres d'un même type dans le Velay et la Margeride) ou des portions boisées où la vue est limitée (vallée du Lot). La traversée des Pyrénées au niveau de Roncesvaux et la montée au Cruz del Ferro offrent à la

fois une grande variété de types paysagers et un agencement adéquat de ces derniers. Le graphique concernant la région de Moissac montre quant à lui deux ensembles paysagers compacts avec une zone de transition au centre. Celui de la région de Burgos semble aussi très homogène avec de grandes vues ouvertes et de temps en temps un peu d'habitat rural.

Le même constat de variété équilibrée ou de « paysage mélodique » (Deleuze et Guattari 1980) peut aussi être fait avec d'autres critères plus spécifiques (certains objets, longueur des vues, agencement des plans, etc.). En Aubrac, il est, par exemple, particulièrement frappant de voir comment les scènes à un, deux ou trois plans peuvent s'agencer harmonieusement le long du chemin. Un moment, le pèlerin n'aura qu'une vue limitée, l'horizon étant à 300 ou 400 mètres, puis jaillira une étendue de terres visibles sur plusieurs kilomètres. Aussi un renouvellement paysager irrégulier est observable à la fois au cours de la journée et de la semaine : un jour la variété était surtout le matin et en fin d'après midi, le lendemain la traversée d'une petite zone au relief plus marqué a introduit essentiellement de la diversité en milieu de journée. Ces variations paysagères et cette découverte constante de paysages renouvelés, se combine avec une activité principale, la marche, qui induit nécessairement une certaine régularité, des rythmes et des routines, une « lenteur homogène » (Ollivro 2000). Il y a, dans cette apparente opposition, un équilibre entre variété, renouvellement et répétition. On retrouve ici l'idée d'une expérience spatiale différente, mais cadrée.

Étudier une traversée pédestre à partir de photographies paysagères systématiques afin de mieux comprendre notre relation à l'espace permet d'éviter les clichés paysagers, mais peut aussi étonner et sembler artificiel. La marche a largement occupé la littérature des débuts du 20^e siècle. Après une période de désintérêt, elle émerge à nouveau comme objet de recherche (Thomas 2007). Il nous semble aujourd'hui qu'étudier les parcours pédestres peut apporter de nouvelles perspectives avec une méthode quantitative.

La traversée de l'Aubrac par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle apparaît sur de nombreux points comme un contre-pied aux caractéristiques de la mobilité actuelle [26]. En prenant les chemins de l'Aubrac, les pèlerins renouent avec des pratiques de mobilité anciennes et tenteraient d'y puiser le meilleur au regard de ce qu'ils vivent au quotidien. Ils cherchent à renouer avec l'espace et s'y engagent. Leur lecture paysagère se fait à partir d'une pratique, la marche. Elle implique une corporéité et en ce sens la perception redevient égocentrée plutôt qu'allocentrée [27], ce qui diffère fondamentalement de la tendance actuelle à propos des déplacements (navigation assistée par GPS, etc.).

L'étude de cette pratique de la traversée permet de constater à quel point le temps est important. La traversée est caractérisée par un rythme spécifique qui lui est propre, où la relation à l'espace est modifiée, où la latéralité est essentielle. Les bas-côtés redeviennent importants[28], les haltes y sont les bienvenues[29], l'instant présent est pleinement vécu. Les pèlerins mettent en place un continuum paysager qui leur permet d'apprécier encore plus vivement les lieux. Ils engrangent, grâce à ce fil conducteur, assez d'enthousiasme pour traverser des sections plus ordinaires. Ces quelques rapides observations permettent d'introduire une notion fondamentale : les combinaisons paysagères induites par les déplacements changent le regard possible sur l'espace et semblent bien plus importantes que les occurrences des types paysagers (l'espace traversé influence la perception du paysage observé).

Le regard spécifique lié au type de déplacement provoquera à son tour une manière d'aborder l'espace, de le gérer, de le construire. Se mouvoir ne consiste donc pas uniquement à changer d'emplacement dans l'espace, celui qui se déplace participe aussi à la formation des territoires : « L'expérience du déplacement devient « productrice d'agencements spatiaux » (Chapron et Marin 2009). Car, au départ, il y a un simple déplacement, mais rapidement il y a beaucoup plus que cela : une représentation de l'espace.

Au départ il y a un pas, puis un autre et encore un autre, qui tels des battements sur la peau d'un tambour s'additionnent pour composer un rythme, le rythme de la marche. Rien de plus obscur aussi que ce déplacement qui s'égaré si facilement dans la religion, la philosophie, le paysage, l'aménagement du territoire, l'anatomie, l'allégorie, le désespoir. (Solnit 2002)

Le rythme réconcilie le temps et l'espace parcouru, il donne du sens à la démarche du randonneur. Les paysages ouverts et variés de l'Aubrac y participent pleinement.